

Association de la loi de 1901

Terre Fraternité

POUR LES BLESSÉS
DE L'ARMÉE DE TERRE,
LEURS FAMILLES
ET CELLES DES DISPARUS



 CABAT

 Terre
Fraternité

L'association Terre Fraternité

Agissant d'abord au profit des actions menées par la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT), l'association Terre Fraternité a pour but l'aide aux blessés, à leurs familles et à celles des militaires morts ou disparus.

Cette aide, essentiellement matérielle, est destinée à compléter l'aide de l'État.

- hébergement, transport des familles au plus près du blessé ;
- contribution au financement de matériels ou d'installations adaptés au handicap, d'initiation à la pratique du handisport, de formations particulières pour la reconversion ;
- aides aux conjoints survivants et aux orphelins.



Solidarité

Soutien

La cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre

Créée en 1993, la CABAT a pour vocation d'accompagner celles et ceux touchés dans leur chair dans l'accomplissement de leur devoir au service de la France.

Cet accompagnement passe par le suivi des familles.

En soutien des unités, face à la blessure, la CABAT, dans l'urgence et sur la durée :

- assure un accompagnement humain et optimise l'aide apportée aux blessés et à leurs proches ;
- répond aux difficultés matérielles liées à la blessure et ses conséquences ;
- facilite les démarches en vue d'une éventuelle réinsertion.



» 20000 militaires de l'armée de Terre
engagés quotidiennement pour la sécurité des Français
et la défense de leurs intérêts.

» Chaque année 300 tués ou blessés.

Témoignages



« Cette aide confirme que pour votre association, la solidarité n'est pas un vain mot, j'aurai désormais à cœur de témoigner de votre efficacité... ».

« Ces fêtes de fin d'année étaient pesantes, mon fils se joint à moi pour vous remercier de votre geste qui nous a beaucoup émus et aidés. Merci... ».

« Dans l'effroyable épreuve que nous traversons, qu'il est bon de savoir que vous pensez à nous avec autant de bienveillance... ».

*Un partenariat lie, pour davantage d'efficacité,
Terre Fraternité et l'Association pour le développement
des œuvres d'entraide dans l'armée (ADO).
Ce partenariat permet la défiscalisation des dons.*



**LA SOLIDARITÉ N'EST PAS OBLIGATOIRE,
ELLE EST JUSTE INDISPENSABLE...**